

Département de l'Ain

REPUBLIQUE

Liberté, Egalité, Fraternité

Arrondissement de Belley

SYNDICAT MIXTE

Canton de Lagnieu

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Bureau

Séance du 3 octobre 2023

Objet de délibération :

Avis du syndicat mixte sur la modification n°3 du PLU de Dagneux

Sont présents : 12 membres convoqués le 25 septembre 2023.

Sont excusés : Madame BERRODIER et, Messieurs BOUCHON et GUYADER.

Le président fait part de la sollicitation de l'avis du syndicat mixte par la commune de Dagneux dans le cadre de la modification n°3 de son PLU prise par arrêté, le 25 avril 2023.

Au travers de cette modification, la commune souhaite apporter des améliorations à son document de manière à faire évoluer la zone 1AUa « Coeur d'îlot du Cottey » et ses modalités d'aménagement.

Celle-ci porte uniquement sur les pièces suivantes :

- Plan de zonage,
- Orientations d'aménagement et de programmation graphiques.

Les membres du Bureau soulignent la convergence de ces évolutions avec les objectifs et préconisations du SCoT et indiquent que ce projet veille à analyser chacune de ces évolutions sous le prisme de la compatibilité avec celui-ci.

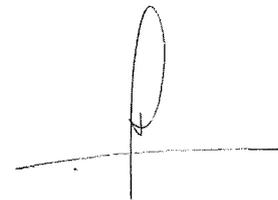
Le Bureau,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

- REND UN AVIS FAVORABLE au projet de modification n°3 du PLU de la commune de Dagneux, prise par l'arrêté en date du 25 avril 2023.

Le président,



Alexandre NANCHI

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme

Le président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 05 OCT. 2023

Affichée le 05 OCT. 2023